

Paris le 04 janvier 2019

**Objet : Taxe d'Apprentissage 2019**

Madame, Monsieur,

La réforme de l'apprentissage a provoqué le **désengagement financier des Conseil Régionaux** (moins 30% pour le Cifca en 2018). Sur le présent exercice 2019 nous ne comptons que sur votre soutien, celui que nous obtenons par vos versements volontaires de Taxe d'Apprentissage. **La poursuite d'activité de notre CFA ne dépend désormais que de votre décision de chef d'entreprise.**

C'est **avant le 28 février** que vous procéderez à votre versement au titre de l'année 2019, nous comptons sur votre soutien et vous assurons de la mise en œuvre des actions dignes d'un véritable partenariat sur lequel nous pouvons nous engager avec vous dès ce jour.

Verser sa Taxe d'Apprentissage au [CIFCA](#), c'est soutenir le seul CFA commercial de France spécialisé dans le secteur de l'alimentation, c'est assurer le développement de son entreprise.

**CIFCA (UAI-0752068R), 14 rue des Fillettes – 75018 PARIS**

Notre métier est de former vos vendeurs et votre encadrement par les formations suivantes :

- [CAP Vente](#) et CAP [Commerce](#)
- [CAP Crémier-fromager](#) et [CAP Primeur](#)
- [Bac professionnel Commerce](#) et BTS [Management des Unités Commerciales](#)
- [Licence professionnelle Responsable de Point de Vente](#)

Par le professionnalisme de nos équipes nous obtenons de très bons [résultats opérationnels](#) avec en particulier une insertion professionnelle supérieure à 90%.

Par ailleurs, notre centre de formation continue associé [l'IFOPCA](#), implanté à Paris, mais aussi à Toulouse, est le seul établissement intervenant au plan national sur la formation des [CQP Vendeur Conseil en Fromagerie](#), [Primeur](#), [Produits Bio](#), [Caviste](#), [Epicerie](#). Soit cinq CQP au service des professionnels. Sans oublier les nombreuses formations de perfectionnement proposées par l'IFOPCA.

Comptant sur votre prochain soutien et nous tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de recevoir Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Jean-Luc DEJEANS  
Directeur



Fonds social européen